

SPECIAL ADHESION

« Adhérer, moi ? »

« Pourquoi adhérer ? », « le syndicat ne m'apporte rien », « les syndicats sont inefficaces », ... sont autant de réflexions entendues régulièrement dans les services.

Prenez cependant le temps de regarder ce journal et ainsi faisons plus ample connaissance.

C'est quoi, Solidaires Finances Publiques ?

- C'est un syndicat qui a pour objet « ...l'étude et la défense des intérêts professionnels, économiques, moraux et sociaux de ses membres... » (extrait de l'article 2 de nos statuts). Plus qu'une institution, c'est surtout un outil mis à disposition de l'ensemble des agents pour faire aboutir de légitimes revendications.
- C'est un syndicat représentatif au sein de la DGFIP et à ce titre il constitue l'interlocuteur des autorités administratives au niveau national comme au niveau local.
- C'est un syndicat dont la légitimité est reconnue par les agents. La forte participation aux élections professionnelles de 2014 (86%) a conforté Solidaires Finances Publiques comme 1^{ère} organisation syndicale à la DGFIP. C'est aussi le cas dans le département de la Seine et Marne.
- C'est un socle de valeurs communes partagées par tous les membres. Elles sont détaillées en page 2.

Solidaires Finances Publiques, c'est qui ?

- Ce sont les adhérents, agents des Finances Publiques. Ils participent à l'élaboration de nos revendications lors des Assemblées Générales et fixent l'orientation du syndicat.
- Ce sont aussi des correspondants : des adhérents qui acceptent de s'impliquer un peu plus pour permettre notamment la diffusion de l'information. Ils sont le lien entre le syndicat et les agents et favorisent ainsi la proximité avec ceux-ci, valeur à laquelle Solidaires Finances Publiques 77 est particulièrement attaché.
- Ce sont enfin des militants : des agents qui, comme vous, travaillent dans les services (hormis quelques permanents) et donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour vous défendre et pour faire aboutir nos revendications. Les différentes instances (CAP Locales, CTL, CHS-CT, CDAS) sont autant d'occasions d'œuvrer dans ce sens. Et la tâche est rude : il faut faire face à l'administration mais également parfois aux reproches des collègues (pour leur absence notamment). Sachez qu'ils œuvrent pour nous tous : améliorer le sort des agents et du service public.

Nos moyens : les adhérents.

Notre légitimité est bien entendu issue de nos résultats aux élections professionnelles (85 % de participation en 2011 !!), mais elle provient aussi du nombre d'adhérents dont nous pouvons nous prévaloir. Plus de 20 000 agents, actifs et retraités, nous font confiance. Ce n'est pas un hasard ! Ces adhésions constituent les seuls moyens financiers de Solidaires Finances Publiques car **NOUS NE PERCEVONS PAS DE SUBVENTIONS DE LA PART DE L'ETAT !** Et comme vous le savez, l'argent, c'est le nerf de la guerre...

Pour être plus EFFICACE,
Pour mieux vous DEFENDRE,
Franchissez le pas : ADHEREZ !

CORRESPONDANTS de SITES

Dans presque toutes les résidences, vous trouverez des correspondants qui assurent le lien avec les agents et les adhérents.

SITE	Prénom et Nom	Service	Téléphone
BUSSY ST GEORGES	Christine MORAIS de MOURA	Rec/caisse	01.64.66.46.34
CHÂTEAU LANDON	Marie Christine FONTENELLE	CEPL	01 64 29 30 19
CHELLES	Jérôme DANIEL Adeline DUQUENOY (jusqu'en 02/2015)	SIE SIE	01 64 26 58 65 01 64 26 58 66
COULOMMIERS	Annie MANTION	SPF	01 64 75 47 21
FONTAINEBLEAU	Michèle CERDAN Myriam GOBEROT	PCE PCE	01 64 69 18 88 01 64 69 45 31
GUIGNES	Philippe ROUMANES	CEPL	01 64 06 49 11
LAGNY	Béatrice DELBE	CSP	01 60 07 81 57
LIEUSAIN <i>Senart</i>	Patrice BREMENT Yves KERIRZIN	Permanent SIE	06 58 63 21 24 01 60 18 87 53
MEAUX	Emmanuelle BLIN Claire FOISSIER Odile MAGUER Nicole ROUSSEAU	SIE CDIF SIE SPF	06 26 85 68 19 01 64 35 32 25 06 35 48 37 79 01 64 35 21 13
MEAUX <i>Brigades</i>	Jean-Michel LEFEVRE	BCR	06 32 54 98 69
MELUN <i>Cité</i>	Stéphanie TAMAZOUNT Isabelle BRAJEUL (1 ^{er}) Philippe BUSQUET (1 ^{er}) Colette CHEVREAU (3 et 4 ^{ème})	3 ^{ème} brigade SIE SIE Cont. Fiscal	06 27 40 35 50 01 64 41 59 62 01 64 41 31 15 01 64 41 32 63
MELUN <i>Thiers</i>	Marie-France SAMBUGARO (RDC) Jean-René THOMASSIN (1 ^{er}) Catherine DODINET (2 ^{ème}) Nicole DARBOS (3 ^{ème})	Op. Etat RH SDFDL BIL	01 64 87 58 22 01 64 87 83 55 01 64 87 58 61 01 64 87 83 35
MELUN <i>Paierie Dép.</i>	François PAYN Julien ROUSSEAU	Dépenses Recettes	01 64 37 30 50 01 64 37 38 18
MELUN <i>S et M Amendes</i>	Sandra BOUTENKO	Bdf, compta...	01 64 09 02 07
MONTEREAU (CFP)	Christine CALAME	SIP	01 64 31 97 94
NANGIS	Grégory HOUGUE	CEPL	01 64 08 02 77
NEMOURS - SIP/SIE	Arlette CAMPAGNA Evelyne BAPTISTA	SIP CSP	01 64 45 51 60 01 64 45 30 66
NOISIEL	Chantal PORTE Dany BALO	SIP Trésorerie	01 60 37 70 08 01 60 37 70 03
PROVINS	Sylvie ANSELIN Sandra VARLOT	Permanente SIE	06 14 26 81 75 01 64 60 54 15
ROISSY	Anne CHAMPAGNE Laureline PY	SIP SIP	01 64 43 17 01 01 64 43 17 03
REBAIS	Elisabeth CANNARD	Rec....	01 64 04 44 62
ST FARGEAU PONTIERRY	Jean-Luc RICHARD	A/C du 01/03/2015	

Cotisations 2015

GRADES		ECHELONS												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	Agents «Pacte juniors»	15												
	Agents contractuels de droit public	34												
	Auxiliaires de service et de bureau	34	34	34										
	Contractuels Hypothèques	51	56	61	65	69	73							
	Contractuels (régisseurs)	45	53	56	61	64	71	73						
C	Agents administratifs ou techniques	43												
	Agents administratifs ou techniques 2ème classe (éch. 3)	60	61	61	61	61	61	65	66	67	71	75		
	Agents administratifs ou techniques 1ère classe (éch. 4)	61	61	61	61	65	66	67	70	72	76	77	78	
	Agents administratifs ou techniques principaux 2ème classe (éch. 5)					66	68	71	75	77	79	81	83	
	Agents administratifs ou techniques principaux 1ère classe (éch. 5)			74	76	79	81	85	88	92				
B	Contrôleurs stagiaires/TG stagiaires	54												
	Contrôleurs 2ème classe/Technicien	54	76	76	77	79	80	82	87	89	93	97	101	107
	Contrôleurs 1ère classe/Géomètres	78	79	80	81	83	85	88	90	94	97	101	108	112
	Contrôleurs principaux/géomètres	85	88	90	93	96	99	106	110	115	122	126		
A	Inspecteurs élèves (Ecoles)	61												
	Inspecteurs	61	93	95	98	105	111	120	128	132	143	158	164	
	Inspecteurs spécialisés	102	108	110	119	122								
	Inspecteurs comptables		121	124	127	132	138	149	155	159	171	180	191	
A+	Insp div Classe normal	173	182	188	194									
	Insp div Classe normal comptable	233	239	251	256									
	Insp div Hors classe	192	200	220										
	Insp div Hors classe comptable	297	307	327										
	Inspecteurs principaux	175	189	198	204	226	236	254	262	270				
	Inspecteurs principaux comptable	227	238	254	262	272	289	297	307	323				
	Adm. des Finances Publiques ad-	236	251	261	295	306	320							
A++	Administrateurs des Fin. Publ.	358 (1)		379 (2)		395 (1015)		415 (HEA)		440 (HEB)				
	Chefs de service comptable	354 (CSC5)		377		421		480		540				
	AGFIP	450 (CN)		530 (1ère CI)		700 (CI except)								

Pour les agents à temps partiels ou les agents non inscrits sur ce tableau, contactez votre correspondant de site. Vous pouvez aussi consulter le site : [solidairesfinancespubliques.fr/page d'accueil/adherer](http://solidairesfinancespubliques.fr/page_d'accueil/adherer).

LE REGIME FISCAL DE LA COTISATION SYNDICALE

L'article 23 de la loi de finances pour 2012 a modifié le régime fiscal des cotisations syndicales. La réduction d'impôt de 66% des cotisations versées est remplacée par un crédit d'impôt au même taux et dans la limite de 1% du montant du revenu brut, déduction faite des cotisations et contributions sociales. Ainsi les adhérents et futurs adhérents non imposables à l'impôt sur le revenu bénéficieront désormais d'un remboursement égal à 66% de la cotisation payée. Pensez à joindre le justificatif dans la déclaration.

Les agents optant pour les frais réels demeurent écartés de cette disposition